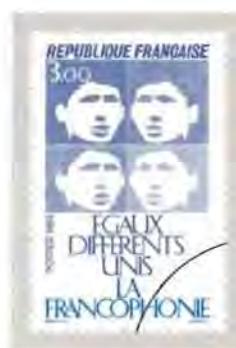


La Francophonie



Dessiné par Charles Bridoux

Gravé en taille-douce
par Claude Jumelet

Format vertical 22 × 36
(dentelé 13)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 15 janvier 1985
à Paris

Vente générale le 16 janvier 1985

Le mot "francophonie" est apparu, il y a plus d'un siècle, sous la plume du géographe Onésime Reclus, pour désigner l'ensemble de "ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue". Le simple constat de la présence de francophones hors de France ne devait toutefois pas suffire à justifier ce néologisme qui retomba vite dans l'oubli pour ne renaître qu'au lendemain des indépendances africaines, marqué du sceau du Président Léopold Sédar Senghor. Celui-ci voyait alors dans la Francophonie "cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de toutes les consciences, de toutes les races qui se réveillent à leur chaleur complémentaire". Cette conception spirituelle, voire spiritualiste de la francophonie en dépassait largement la définition démolinguistique pour s'inscrire dans la perspective d'un grand idéal.

Quelque quatre-vingts ans après une émergence sans lendemain, le terme "francophonie" a donc été finalement adopté, à la faveur de la décolonisation, pour exprimer l'idée et le projet d'une solidarité consciente et dynamique, fondée non seulement sur

l'usage mais sur la propriété indivise d'une même langue qui est loin d'être exclusive. Le français est à la fois le ferment et le ciment de la francophonie mais celle-ci ne se réduit ni à la langue ni à la culture française mais traduit un processus volontaire et organisé de coopération culturelle, scientifique et technique multilatérale entre des États, des collectivités ou des individus francophones.

Le projet de francophonie a ainsi progressivement pris corps, depuis une vingtaine d'années, dans un ensemble d'institutions internationales publiques et privées. C'est ainsi que l'Agence de coopération culturelle et technique, créée en 1970, compte plus d'une trentaine de membres, soit la presque totalité des États entièrement ou partiellement francophones. Le tissu associatif est, quant à lui, formé d'une multiplicité d'associations internationales notamment à vocation scientifique, technologique, pédagogique, audiovisuelle, littéraire et artistique.

L'idée de francophonie représente pour la France une réponse originale au double défi contemporain de l'uniformisation et du sous-développement.

L'État s'est récemment doté d'un Haut Conseil de la francophonie, de composition internationale et présidé par le Président de la République, chargé de vivifier une "francopolyphonie" vécue entre peuples égaux, différents, unis. Au-delà de toutes les initiatives purement politiques, ce qui compte d'abord c'est la fraternité entre des peuples et des nations qui s'enrichissent tant par leurs différences que par le lien d'un humanisme bien vivant qui s'alimente aux sources de la tradition française la plus noble.